L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 31 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes venant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—EP

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edwin M. Rushe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,957—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edwin M. Rushe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 juil—31—août 4 9

The Lumber & Noël Lumber and Manufacturing Co. Limited et al vs Home Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,571—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Dr S. L. Henry, Mme Fannie J. Cormier et Mme Adélaïde Preston, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 31 août 5

Succession de Nicholas Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,289, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Larrieu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

Succession de Huey Roan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,356.—Division C.—Attendu que Charlotte Rose, femme de Samuel Marks, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de Huey Roan et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juil—21 25 31

Succession de George Buhner et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Buhner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 31—août 5

Succession d'Edmond Cabire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,548—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Bondonnaud, Veuve Edmond Cabire, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juil—21 25 31

Succession de W. H. Ringrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,912—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Honoria B. Ringrose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 juil - 25 29—3 août

Succession de Thomas Mure vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,030.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Maubertret, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juil—21 25 31

Succession de Mme Magdalena Staub, née Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 39,929—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Schoneck, connu comme exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

AVIS AUX CREANCIERS

Louis J. Morel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,466—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pinton, syndic d'créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27—août 1

VIN DE CHASSAING
BI-PHOSPHATE
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 8, Avenue Victoria

PHOSPHATINE

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*
Paris, 6, Avenue Victoria à Par-

CONSTIPATION
guérie par la vraie
VICHY
POUDRE LAXATIVE du Dr SOULIGOUX
Laxatif
sûr, agréable,
facile à prendre.
Phme 6, Avenue Victoria à Par-
Dépôt à la Nlle-Orléans : L. LYONS & Cie, 48-54, Camp et toutes Pharmacies.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock d'épiceries.

No 43,236—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Adolphe Spitzeden vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 31me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., l'épicerie coin des rues St-Philippe et Roman, 2me district, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 19me jour de juillet 1894, et à moi adressé—

Le contenu de l'épicerie, balances, glacière à bière à combinaison, réservoir et bidon à huile, etc., délivré par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions Strictement comptant.
20 juil 20 25 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. & M. Schwabacher versus Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,287.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magnania, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant, au pied administratif, cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les Nos 7 et 8 de l'îlet No 58 sur le plan original du faubourg Annunciation.

2° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Première District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Cités, les rues St-Charles, maintenant avenue Carondelet, Perdido, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes de profondeur, et cent vingt pieds de profondeur, les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun une façade de trente-un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay (avec mesure semible sur les lignes de fond) sur une profondeur de cent vingt pieds, et sur une largeur de trente-un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes dans le fond) sur une profondeur de cent quinze pieds, et la portion de terre qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue du Chapitre, mesurant trente-un pieds deux pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.

Tel que les affaires ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—an 3 août incl

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magnania et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dite deux rues (la rue en arrière étant Webster).

— ET —

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magnania, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magnania (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 26 de Bartheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tout les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant environ cent quatre-vingt quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et une première profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant à angles droits avec la rue Constance cent vingt six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Huit certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci, anciennement appelée Hurtheville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par les rues Delord, Calliope, Carondelet et Henry Clay. Lesquels dits lots d'après un arpentage fait par H. B. W. Reynolds, voyer, à la date du 23 mars 1890, sont numérotés 1 à 8 inclusivement, et partie du lot No 21. Le dit lot No 1 mesure trente-six pieds et trois pouces de deuxième lignes de face à la rue Magazine, trente quatre pieds six pouces et une ligne et demi sur la ligne du fond, quarante-deux pieds, trois pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et deux lignes sur le côté le plus rapproché de l'avenue Henry Clay. Le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Magazine et de l'avenue Henry Clay et le dit lot No 1 de No 12 mesurant chacun trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay, cent vingt pieds de profondeur, les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun une façade de trente-un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay (avec mesure semible sur les lignes de fond) sur une profondeur de cent vingt pieds, et sur une largeur de trente-un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes dans le fond) sur une profondeur de cent quinze pieds, et la portion de terre qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue du Chapitre, mesurant trente-un pieds deux pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.

Tel que les affaires ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 20 27—août 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Meble de charpente. Meble de charpente. Meble de charpente.

Orleans Manufacturing & Lumber Co., Limited versus G. W. Nott, Recevevr et Liquidateur W. J. Athens, Lumber Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,307—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 8 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur le Chantier Bassin, rue Julie, entre Claire et Clairborne.

Environ 189,297 pieds bois de cypre.
Environ 6853 pieds de bois de pin,
et dépendances diverses, etc., selon un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 933 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dupré, Perdido, Water et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de front sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, du comptoir et installations, etc., d'une buvette.

A. Soccola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dupré, Perdido, Water et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de front sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil—23 27—août 1

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hy. Lagardère vs. John Allce et sa femme, Mathilda Cammack.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans, Lse. No 18,834—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre Nos 787, 788 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix septième et Louvrille, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La vieille bâtisse ayant deux chambres et appartenant à M. Cheshire, mesurant 12 pieds sur 20; un lot de plaisir d'artichauts; un lot de haricots; le reste du terrain avec les barrières entourant le dit carré d'îlet de terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse.
26 juil—

C. P. De Rautte & Co, vs Frank Cazales

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans, Lse.—Nos 12,847 et 12,848—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue Magazine, en face du Marché Magazine, entre les rues Webster et St-Andrew, dans le Quatrième District de cette ville, le 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu du "Time Saloon" buvette. D'après inventaire enregistré au mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 juil—

American Brewing Co. vs Chas Mustache.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans, Lse.—No 20,632—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la grenaille, dans les rues Conti et Nord Derbigny, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 6me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la grocerie et de la buvette, située coin des rues Conti et Nord Derbigny, comprenant bouteilles vides, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus instituée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
24 juil—24 31—août 6

AVIS AUX CREANCIERS

Louis A. Morel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,466—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pinton, syndic d'créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif

Très vaste assortiment de valeur et bon choisi d'épicerie de fantaisie et de famille, de vins, liqueurs, whiskies, eaux-de-vie, gin, vin rouge, bière, rhum, eaux minérales, viandes, tabac et cigares. Aussi, 1 coffre-fort, 1 réfrigérateur, 2 compteurs d'argent (cash registers) 5 comptoirs, moulin à café, boîte à bouvre, 1 wagon et divers autres articles dans ce genre d'affaires.

Dans l'Affaire de

F. Hollander & Co. versus Albert Werner

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 43,318.—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 3 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux coin Hultière et Carondelet—Tout le contenu, toutes les installations, meubles, etc., du magasin d'épiceries qui se trouve dans ledit lieu. Le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28 juil—an 3 août incl

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dite deux rues (la rue en arrière étant Webster).

— ET —

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magnania, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magnania (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 26 de Bartheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tout les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant environ cent quatre-vingt quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et une première profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant à angles droits avec la rue Constance cent vingt six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Huit certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci, anciennement appelée Hurtheville, dans l'îlet No 30, lequel est borné par les rues Delord, Calliope, Carondelet et Henry Clay. Lesquels dits lots d'après un arpentage fait par H. B. W. Reynolds, voyer, à la date du 23 mars 1890, sont numérotés 1 à 8 inclusivement, et partie du lot No 21. Le dit lot No 1 mesure trente-six pieds et trois pouces de deuxième lignes de face à la rue Magazine, trente quatre pieds six pouces et une ligne et demi sur la ligne du fond, quarante-deux pieds, trois pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et deux lignes sur le côté le plus rapproché de l'avenue Henry Clay. Le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Magazine et de l'avenue Henry Clay et le dit lot No 1 de No 12 mesurant chacun trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay, cent vingt pieds de profondeur, les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun une façade de trente-un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay (avec mesure semible sur les lignes de fond) sur une profondeur de cent vingt pieds, et sur une largeur de trente-un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes dans le fond) sur une profondeur de cent quinze pieds, et la portion de terre qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue du Chapitre, mesurant trente-un pieds deux pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.

Tel que les affaires ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 20 27—août 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District

G. A. Breaux versus Catherine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,911 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Common, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après désignée, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dupré, Perdido, Water et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de front sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 933 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Cités, les rues St-Charles, maintenant avenue Carondelet, Perdido, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne intérieure; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,996.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Claiborne et Deslonde, mesurant environ 22 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Bienville.

Le propriétaire du magasin et entrée du terrain en rez de chaussée, grande véranda au second étage, et salons et chambres à coucher au second et au troisième étage, et cinquième étage, l'emploi comme de grocerie populaire de MM. Maestral & Dietich. Il est bien situé pour affaires et en relations avec le marché de Bienville. Il est indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1898 au taux de $1840 par an.

2° Le magasin en briques à deux étages, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence très pratique, situé au No 175 rue Decatur et 19 Dorsière, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur, Dorsière, Conti et Bienville, mesurant environ 25 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, selon un plan de C. A. Hodin, le 22 avril 1855.

3° Le manoir magnania en briques à quatre étages, No 26 rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Conti et Bienville. Le terrain est désigné par le plan de Jas. Gallier, fils, le 20 juillet 1840, et mesure 26 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Dorsière par une ligne courant parallèlement au dénommé à Louis Pillé, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à Louis Pillé, et mesurant aussi dans une excellente situation, près des magasins magania de L. D'Hémécourt, le sont maintenant occupés par M.M. Gustave de Lister, dans le commerce de Dillon, successeurs de W. E. Rau, qui s'est retiré après avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° Le magasin en briques à trois étages, No 175 rue Decatur et 19 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Conti et Bienville, terrain tout désigné sur un plan faisant partie des archives de R. B. Camas, ancien notaire, comme terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 3 pouces de front sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 2 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 22 pieds 2 pouces de profondeur sur 30 pieds 8 pouces de largeur à la ligne intérieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal lui donne un surcroît d'argent sur et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° L'entrepôt magania en briques à deux étages No 15 rue Decatur et 19 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur, Conti, Dorsière et Bienville. Le terrain est désigné par le plan de Jas. Gallier, fils, le 20 juillet 1840, et mesure 26 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Dorsière par une ligne courant parallèlement au dénommé à Louis Pillé, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à Louis Pillé, et mesurant aussi dans une excellente situation, près des magasins magania de L. D'Hémécourt, ils sont maintenant occupés par M.M. Gustave de Lister, dans le commerce de Dillon, successeurs de W. E. Rau, qui s'est retiré après avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° Le magasin en briques à trois étages, No 175 rue Decatur et 19 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Conti et Bienville, terrain tout désigné sur un plan faisant partie des archives de R. B. Camas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 3 pouces de front sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 2 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 22 pieds 2 pouces de profondeur sur 30 pieds 8 pouces de largeur à la ligne intérieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal lui donne un surcroît d'argent sur et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° L'entrepôt magania en briques à deux étages No 15 rue Decatur et 19 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Decatur, Conti, Dorsière et Bienville. Le terrain est désigné par le plan de Jas. Gallier, fils, le 20 juillet 1840, et mesure 26 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Dorsière par une ligne courant parallèlement au dénommé à Louis Pillé, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à Louis Pillé, et mesurant aussi dans une excellente situation, près des magasins magania de L. D'Hémécourt, ils sont maintenant occupés